

N°2023/120

Nouméa, le 4 mai 2023

INVITATION PRESSE

SIGNATURE DE LA CONVENTION CADRE DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE RÉDUCTION DU RISQUE REQUIN

**VENDREDI 5 MAI À 15H30
HÔTEL DE VILLE DE NOUMÉA**

L'État, le gouvernement de Nouvelle-Calédonie, la province Sud de Nouvelle-Calédonie, la Ville de Nouméa et le Port Autonome de la Nouvelle-Calédonie (PANC), vous invitent à la signature de la convention cadre de mise en œuvre du Plan de Réduction du Risque Requin (P3R), **ce vendredi 5 mai à 15h30, à l'hôtel de ville de Nouméa.**

La signature de cette convention traduit l'implication et l'engagement de l'État et des collectivités signataires dans la gestion commune du risque requin.

INFORMATIONS PRATIQUES

Vendredi 5 mai à 15h30

Salle de réception du maire, hôtel de ville de Nouméa